

DEMANDE DEROGATION

A L'OBLIGATION DE VACCINATION FCO BTv1 et/ou BTv8

Je soussigné :

Eleveur de :

Demeurant :

N° EDE :

Demande au Directeur de la DDSV de :

Copie au Préfet du Département de :

Une dérogation à la vaccination obligatoire conformément à l'article 25 de l'Arrêté Ministériel du 1^{er} avril 2008 (AGRG 0808237 A)

J'assure la santé de mon troupeau comme j'en ai le droit selon les méthodes et les protocoles de médecines alternatives.

En matière de FCO, je veux privilégier l'immunité naturelle sans doute efficace à vie des animaux et sélectionner les lignées résistantes de mon troupeau. D'ailleurs, l'immunité naturelle est reconnue par les réglementations française, européenne et internationale, pour échanger les animaux issus de zones infectées.

Or, l'obligation de vacciner mes animaux aboutirait à l'impossibilité de repérer les animaux malades (les plus sensibles) et donc de les soustraire, ainsi que leur descendance, des animaux reproducteurs de mon élevage. D'autre part, les Autorisations Temporaires d'Utilisation des vaccins utilisés par les vétérinaires sanitaires ne précisent nullement leur capacité à supprimer le portage, et donc l'excrétion virale, des animaux vaccinés dans les 8 semaines qui suivent leur vaccination.

J'ajoute que mon choix de non vaccination n'impactera pas la santé des élevages voisins ou associés en transhumance, puisqu'un animal excréteur n'est pas transmetteur direct. La FCO est une maladie vectorielle non directement contagieuse. Il n'est pas prouvé que la capacité vectorielle des populations de culicoïdes vecteurs (estimée par les scientifiques à 1°/oo) soit diminuée par la vaccination des ruminants cibles. La capacité vectorielle est essentiellement due aux conditions climatiques par principe impossible à gérer, mais simplement à subir.

Enfin, je précise que la FCO n'est pas transmissible à l'Homme.

Pour toutes ces raisons, je demande aux services de l'Etat, conformément à l'article 25 de l'Arrêté Ministériel du 1^{er} avril 2008 (AGRG 0808237 A) la reconnaissance de ma liberté de choix pour orienter la santé des animaux de mon élevage en m'accordant une dérogation à la vaccination obligatoire.

J'affirme que les choix de santé font partie des droits humains.

Fait pour valoir ce que de droit, à

Le

Signature